

Depeche AEF. UNEF: des opposants à Karine Delpas déposent un recours en référé contre la convocation du congrès le 23 juin

Domaine(s) : Enseignement supérieur

Rubrique(s) : Etudiants

Paris le 16-05-2001

"Le congrès convoqué par Karine Delpas et la direction auto-proclamée de l'UNEF, pour le 23 juin prochain (L'AEF du 15/05/2001), l'a été en totale violation des statuts et n'aura donc aucune légitimité pour décider de la dissolution de l'Union nationale des étudiants de France." C'est ce que déclare, dans un communiqué, les AGE (Association générale d'étudiants, section syndicales locales) UNEF de Paris-I Panthéon-Sorbonne, de Paris-III Sorbonne-Nouvelle, de Paris-IV Sorbonne, de Paris-XII Val-de-Marne, d'Evry Val-d'Essonne, de Paris-XI Paris-Sud (Orsay et Anthony), de Montpellier, de Lille, d'Arras, de Lyon, de Nice et de Rouen.

Un recours en référé au tribunal de grande instance de Paris sera déposé pour demander l'annulation de la convocation du congrès ainsi que l'application de la motion de défiance qui a été rejetée pour cause d'égalité des suffrages. De plus, ces AGE ont prévu d'organiser en juin une assemblée générale extraordinaire "pour élire une nouvelle direction de l'UNEF, assurer l'avenir du syndicat et débattre de l'organisation d'un véritable congrès de l'UNEF pour l'automne 2001". Quoi qu'il en soit, "nous ne participerons pas au congrès de l'UNEF s'il est maintenu, explique Philippe Lieutaud, président de l'UNEF Paris-IV. Et le 24 juin 2001, date prévue pour l'assemblée constituante d'une nouvelle organisation, il y aura toujours deux UNEF car, soit le congrès aura été annulé par la justice, soit une partie de l'UNEF continuera à exister en dehors de la nouvelle organisation."

Le caractère anti-statutaire de la convocation du congrès provient de la présence et de la participation aux votes "d'anciens adhérents de l'UNEF qui l'avait quittée pour participer au 77ème congrès de l'UNEF-ID" au sein du collectif "Tous ensemble", et dont deux membres ont été élus au bureau national et à la commission administrative de l'UNEF-ID. Philippe Lieutaud souligne que la convocation du congrès a été adoptée par 26 voix contre 24. Or les étudiants de "Tous ensemble" étaient au nombre de 8.

Contact: Philippe Lieutaud, président de l'UNEF Paris-IV, 06 81 66 72 11